

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE!**
- Le produit décrit aux présentes doit être installé et utilisé conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Pour éviter les surcharges électriques, la charge totale (les lampes) ne doit pas dépasser les valeurs nominales de sortie du produit décrit aux présentes.
- Le produit décrit aux présentes peut avoir plusieurs sources de courant.
- Ne pas installer le produit décrit aux présentes près de radiateurs électriques ou au gaz.

MISES EN GARDE

- Le produit décrit aux présentes ne doit être utilisé qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- Le produit décrit aux présentes est pour l'intérieur seulement.
- On doit vérifier la configuration des broches de tous les câbles réseau avant d'effectuer les interconnexions entre les dispositifs et systèmes.

Conservé les présentes directives.

DI-001-DRDDP-50B

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Description du produit

Le gradateur décrit aux présentes commande des charges en début ou en fin de phase, tout en assurant la connectivité d'un réseau LumaCAN^{MC} et la pleine intégration à un système de commande de pièce.

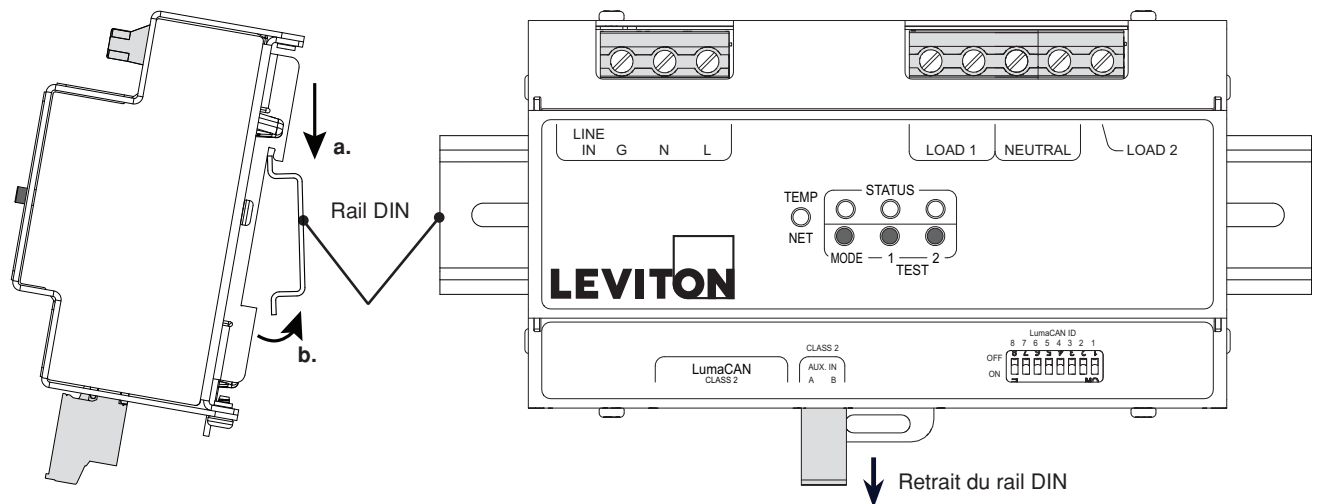
Préparation

- Le gradateur doit être installé dans un boîtier DIN convenable.
- Tous les raccords au système électrique devraient être effectués conformément aux règlements locaux en la matière.
- Le câblage de ligne (à tension régulière) doit être adéquatement isolé de celui à basse tension.
- Pour en savoir plus sur le câblage de réseau, on peut consulter le guide d'installation GreenMAX et les vidéos de formation qu'on trouve sur www.leviton.com.
- Confirmer que la quantité et les types de charges (elles ne sont pas toutes compatibles) conviennent au produit décrit aux présentes.
- Confirmer les exigences relatives aux canaux et aux charges afin de pouvoir planifier l'installation; pour combiner plusieurs canaux afin d'augmenter la capacité de charge, on peut utiliser la fonction AMPlify (se reporter à la section s'y rapportant).

Installation

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder au câblage!

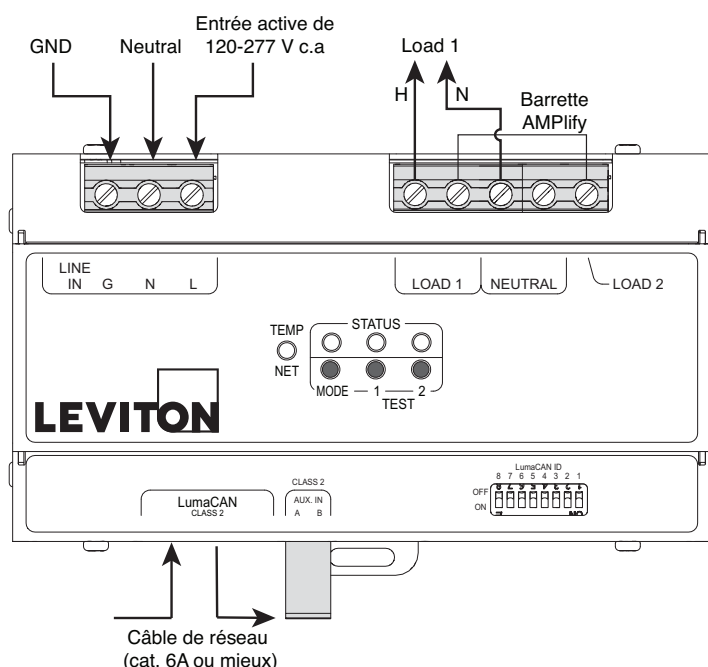
1. Fixation du gradateur sur un rail DIN.
 - a. Appuyer le rebord de la partie supérieure du gradateur sur le fond de l'armoire et abaisser ce premier jusqu'à ce qu'il s'insère dans le rail.
 - b. Faire basculer la partie inférieure du gradateur pour qu'elle s'insère à son tour.
2. Retirer/ajouter des barrettes de liaison de canaux selon la configuration voulue.



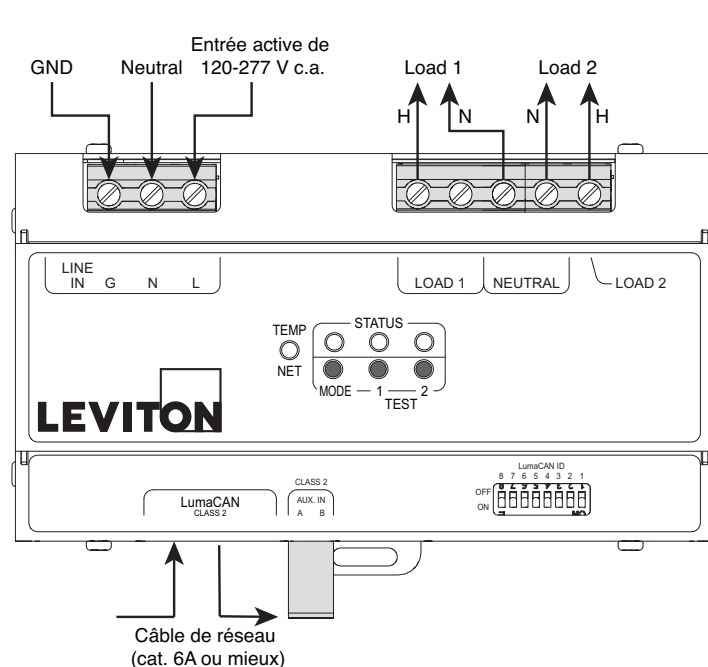
Câblage

1. Raccorder l'alimentation à la borne d'entrée de ligne.
2. Raccorder les charges aux bornes de sortie.
3. Raccorder les fils de réseau.
4. Mettre le gradateur sous tension et confirmer son fonctionnement au moyen des interrupteurs de vérification. On peut maintenant procéder à la configuration du réseau.
Remarque : le dernier nœud du réseau doit servir de terminaison.

Un canal (7 A)

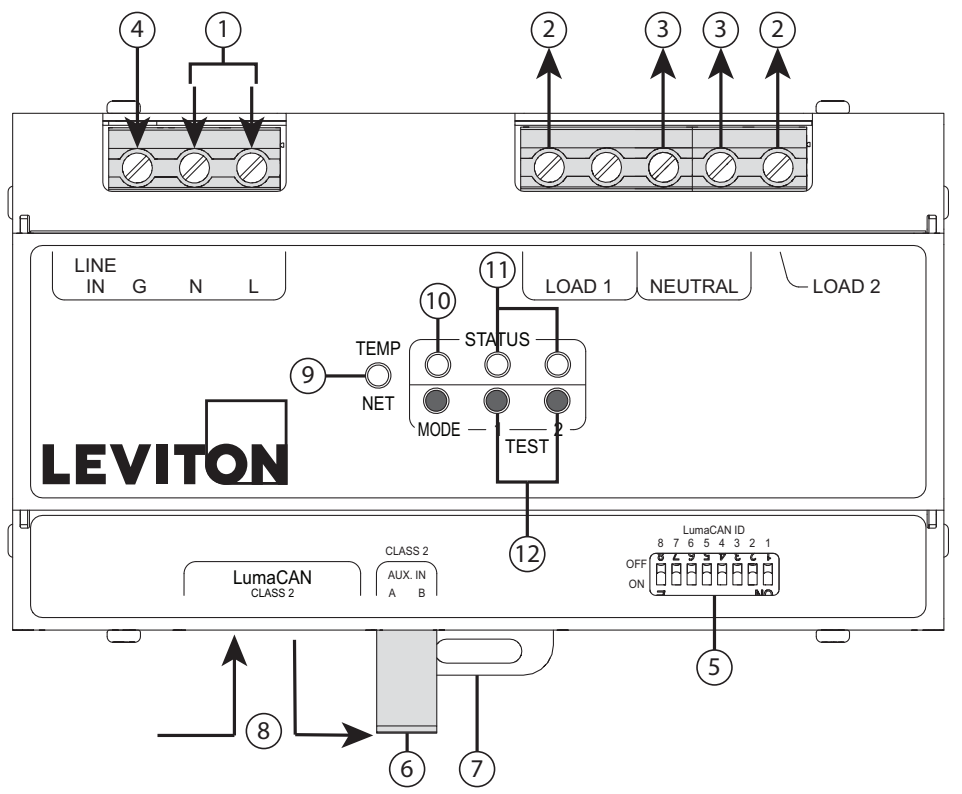


Deux canaux (3,5 A)



Interface

- Entrée de ligne et neutre : partagés par tous les canaux
- Sorties de charge 1 et 2 : sorties à connecter aux charges de chacun des canaux
- Neutres : neutres individuels pour chacun des canaux
- Mise à la terre : partagée par tous les canaux
- Sélecteurs de canal de départ et d'adresse LumaCAN
- Entrées auxiliaires A et B : entrées actives au niveau haut (24 V) ou à contact sec pour un usage ultérieur
- Agrafe de fixation au rail DIN
- Ports LumaCAN : entrée et passage continu pour le réseau (RJ45)
- Témoin de température et de communications :
 - Température (TEMP);
 - VERT = normale;
 - AMBRE = chaude;
 - ROUGE clignotant = très chaude;
 - ROUGE constant = arrêt de fonctionnement;
 - Communications (NET);
 - clignote lors de la transmission/réception de données réseau
 - clignote en VERT dès la transmission/réception de données LumaCAN;
 - clignote en CYAN une fois toutes les deux secondes pour indiquer qu'aucune adresse LumaCAN n'a encore été attribuée.
- Témoin et bouton de sélection de mode et d'affichage des modes de fonctionnement (voir ci-dessous)
- Témoins d'état individuels des canaux 1 et 2 :
 - l'intensité des témoins varie en fonction du niveau du canal;
 - passent de 25 à 50, 100 et 0 %
- Boutons des canaux 3 et 4 : sélecteurs d'état de chacun des canaux



Fonction AMPLify

Deux canaux ou plus peuvent être connectés en parallèle pour amplifier la capacité de charge.

Pour utiliser cette fonction :

- Une barrette doit être installée entre les canaux à combiner;
- Le gradateur doit être configuré au moyen soit des boutons du panneau avant, soit via l'appli GreenMAX DRC (s'il fait partie d'un tel système).

Le tableau de droite indique les configurations et modes de fonctionnement possibles.

Mode	Nbre de canaux	Capacité du canal 1	Capacité du canal 2	Témoins	
				1	2
1*	1	7 A	Lié au canal 1	À droite	À droite
2	2	3,5 A	3,5 A	À gauche	À droite

* Mode par défaut (barrette reliant les deux canaux). Dans ce mode, le gradateur fonctionne comme s'il n'y avait qu'un seul canal d'une capacité maximale de 7 A. Pour les autres configurations, la barrette doit être retirée, comme on le voit dans l'image de la page 1.

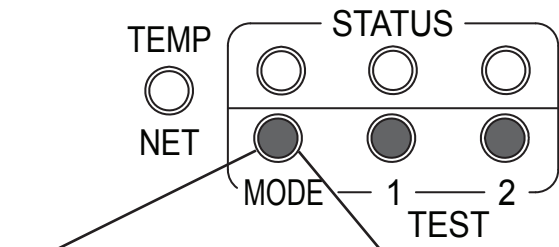
Sélection du mode AMPLify

Les témoins s'allument quand leur canal a été groupé. Appuyer brièvement sur les boutons des canaux pour modifier leurs associations.

Se reporter au tableau pour voir à quel nombre de canaux correspond chaque configuration de témoins.

Configuration

S'il est relié à un contrôleur de pièce, le gradateur peut être programmé via l'appli GreenMAX DRC de Leviton. En l'absence d'un tel contrôleur, on peut effectuer quelques paramétrages depuis le panneau avant du dispositif.



- Pour entrer en mode de programmation : enfoncer le bouton pendant environ cinq secondes jusqu'à ce que le témoin tourne au ROUGE.
- Appuyer brièvement sur le bouton pour passer du mode de commande de phase à celui d'amplification (AMPLify).
Témoin ROUGE = commande de phase
Témoin BLEU = amplification

Pour réinitialiser le dispositif : enfoncer le bouton pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que le témoin se mette à clignoter rapidement. Les valeurs par défaut du dispositif auront alors été rétablies.

REMARQUE : par défaut, le dispositif fonctionne à un seul canal.

Terminaison d'un réseau LumaCAN

Le dernier nœud d'un réseau LumaCAN doit être doté d'une barrette/fiche de terminaison. Le produit décrit aux présentes est livré avec

une fiche LCTRM dans un de ses connecteurs RJ45.

- Si ce dispositif est en fin de ligne, la fiche doit rester en place (le câble du réseau se connecte dans l'autre prise RJ45).
- Si ce dispositif est en milieu de ligne, il faut retirer la fiche, en la gardant pour un usage ultérieur.
- Si la fiche avait été retirée, et si le dispositif est en fin de ligne, il faut la remettre en place.

Adressage au sein d'un réseau LumaCAN

- Tous les dispositifs des réseaux LumaCAN doivent avoir une adresse unique, et les détecteurs n'échappent pas à cette règle. Le produit décrit aux présentes prend en charge les fonctions d'adressage et de configuration automatiques, qui constituent la meilleure façon de procéder.
- Un contrôleur de pièce GreenMAX DRC (version 1,7 ou plus récente du logiciel) attribue une adresse unique à tous les dispositifs du réseau.
- Pour que l'adressage automatique fonctionne, tous les sélecteurs doivent être à « OFF »
- Le témoin NET clignotera en CYAN une fois toutes les deux secondes pour indiquer qu'aucune adresse LumaCAN n'a encore été attribuée.
- Mettre les sélecteurs 1 à 8 à l'adresse LumaCAN voulue.
- Chaque dispositif LumaCAN doit avoir une adresse particulière (entre 1 et 250). Si les identificateurs des nœuds sont définis dans les documents d'exécution, il faut utiliser celle qui a été attribuée au gradateur.
- Si les adresses n'ont pas été précisées, il faut en choisir une exclusive à chaque composant du système. Il pourrait s'avérer utile de consigner l'emplacement de chacune pour faciliter le travail de ceux qui mettront ce dernier en service sur le terrain.
- Pour régler l'identificateur de nœud (l'adresse), il suffit de placer les sélecteurs de la manière indiquée ci-contre.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE LA FCC

Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand de l'équipement est utilisé en milieu commercial. Le produit décrit aux présentes génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de ce produit dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Modèle DRDDP (gradateur à coupure de phase LumaCAN)
Fabriqué par : Leviton Manufacturing Inc., 201 N Service Rd, Melville, NY 11747
Téléphone : 1 800 323-8920

Le produit décrit aux présentes est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ D'INDUSTRIE CANADA

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. IMPORTANT! Toute modification apportée sans l'autorisation expresse du responsable de la conformité pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit. Cet appareil numérique de classe A est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3 (A)/NMB-3 (A).

AVIS RELATIF AUX MARQUES L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs. L'appellation « Leviton » est une marque déposée; Leviton, GreenMAX, DRC et LumaCAN sont des marques de commerce de Leviton Manufacturing Inc. Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviten garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviten, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviten sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviten exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviten décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique : 1-800-405-5320 (Canada seulement) www.leviton.com